

Assemblée générale du 13 avril 2019

Nous tenons, une fois encore, à remercier la commune de Saint-Gobain ainsi que son conseil municipal, qui nous soutiennent dans la lutte pour la préservation de notre patrimoine naturel et de notre cadre de vie

En nous subventionnant

En mettant à notre disposition à titre gracieux une salle pour nos réunions mensuelles

En nous prêtant un local où nous pouvons entreposer notre matériel

En nous laissant occuper les différentes salles communales pour les différentes expositions que nous organisons

En nous laissant une rubrique dans la revue le « Gobban info »

Et enfin en nous proposant la salle de cinéma et tout son matériel à un tarif défiant toute concurrence pour présenter notre festival vidéo animalier amateur annuel.

Monsieur le Maire Frédéric MATHIEU nous prie de l'excuser, il est représenté par Monsieur Philippe WUIARNESSON. Il nous assure de son soutien pour nos différentes actions. Suite à l'incident de chasse qui a eu lieu derrière l'école Jean MOULIN, Monsieur le Maire demande la mise en place d'une zone de non-tir à proximité du groupe scolaire.

Monsieur Raymond BOUZARD et Madame Hélène ROSIER respectivement secrétaire et trésorière de notre association, sont retenus par des obligations familiales.

Madame Caroline VARLET, Conseillère Départementale s'excuse aussi de son absence pour raison professionnelle.

Pour cette assemblée générale, je vous propose le plan suivant :

- Point sur les activités passées
- Point sur les activités futures
- Point sur la trésorerie
- Point sur l'activité chasse
- Point sur la sylviculture
- Questions diverses.

ACTIVITES PASSEES.

Rallye touristique de la Pentecôte qui permet aux nombreux participants de passer une journée ensoleillée et ludique.

17^o festival vidéo animalier amateur en janvier 2019 au cinéma l'Ermitage.

Rencontre avec Aude BONO-VANDORME, Députée de notre circonscription, pour dénoncer le traitement sylvicole.

Rencontre avec Aude BONO-VANDORME et Anne-Laure CATTELOT, Députée du Nord, là encore pour dénoncer la surexploitation de notre massif forestier.

Participation au comptage aux phares des grands animaux en mars 2019.

Interview pour le journal de 13 h de France 2 afin de dénoncer, là aussi la surexploitation sylvicole.

Participation à la création du collectif « Ile de France, Hauts de France, Seine Nord » affilié au collectif « SOS forêts France ».

Participation au festival des « vers solidaires ».

A la demande du Collège de Saint-Gobain, participation, par l'intermédiaire de Messieurs Olivier DEJOIE et Luc DROMER, à une journée d'activités diverses en rapport avec l'environnement.

Randonnée pédestre du printemps le 7 avril 2019.

ACTIVITES FUTURES.

Participation au festival des Vers Solidaires.

Rallye touristique le samedi 25 mai 2019. Les inscriptions pour ce rallye sont à votre disposition et seront mises en ligne sur notre site prochainement.

Participation au comité de pilotage du massif.

Randonnée pédestre date à fixer.

18° festival vidéo animalier amateur date à confirmer (novembre ou janvier).

Participation au comptage aux phares des grands animaux.

Gros travail sur la conformité de l'exploitation sylvicole actuelle avec le plan d'aménagement. Cette vérification se fera avec l'aide du collectif « ASFor » que nous venons de créer avec 12 associations du quart Nord-Est de la France.

Point trésorerie.

Point activité chasse.

Point sylviculture.

Point sur la sylviculture.

Ça sent le sapin...

Soumises aux lois du marché, les chênaies, frênaies, hêtraies et autres sapinières publiques sont menacées de surexploitation. Face au risque de les voir transformées en « usines à bois », au détriment des écosystèmes, un peu partout, des voix s'élèvent pour dénoncer « l'industrialisation » des forêts publiques gérées par l'ONF.

Au sein même de l'Office, la contestation s'amplifie. En octobre dernier avec la marche pour la forêt, comme en mai 2018 et en décembre 2017 lors de manifestations à Paris, une partie du personnel manifestait pour dénoncer le pillage de notre patrimoine vert.

Un agent local m'expliquait que ce qui comptait désormais pour la direction de l'Office c'est de faire rentrer de l'argent, donc de couper de plus en plus d'arbres pour vendre de plus en plus de bois et ainsi, remplir les caisses. Il faut privilégier l'activité commerciale et laisser tomber tout ce qui concerne la préservation de la biodiversité et l'accueil du public...

Et de conclure : « Ce n'est pas dans cette logique que la plupart des agents ont choisi cette carrière. La logique du vrai forestier, ce n'est pas de vendre les bijoux de famille pour terminer le mois ».

Couper davantage, vendre plus, quitte à abimer durablement le visage de nos forêts, nous savons ce que c'est puisque c'est ce à quoi nous assistons depuis une dizaine d'années sur notre massif.

C'est la multiplication des coupes à blanc sur des superficies de 10, 20 hectares.

La coupe à blanc, c'est facile : pas besoin de trier. Trier nécessite une connaissance profonde du milieu forestier et des multiples interactions entre le végétal, l'animal et même le minéral.

Mais sait-on encore le faire ?

Alors, autant tout raser. Résultat : un gain de temps, donc de productivité, appréciable, mais visuellement... les machines de plus en plus monstrueuses passent partout et laissent derrière elles un paysage martyrisé, un paysage d'apocalypse, dévasté, digne des champs de bataille de Verdun ou du Chemin des Dames, un champ de ruines. Il suffit de se rendre à Folembay pour comprendre de quoi nous parlons...

C'est une hérésie dénoncée par les plus éminents scientifiques ! Ces coupes appauvrissent les sols et libèrent du gaz carbonique.

Visiblement, ces scientifiques-là ne sont pas les mêmes que ceux de l'ONF... Mais ceux de l'ONF, on ne les connaît pas...

Quitte à me répéter, je confirme que les conséquences pour la faune et la flore sont dramatiques. On peut dire que l'ONF participe à l'extinction globale des espèces. Quand une parcelle de 20 hectares est mise à nu, on élimine systématiquement les espèces sensibles qui ont besoin d'un biotope particulier, d'une humidité ou d'une lumière particulière. Oiseaux, batraciens, insectes, végétaux sensibles, tout passe à la trappe.

Ainsi, le pic-mar, le pic noir, la salamandre, la lucane cerf-volant, le bouvreuil, l'écureuil, le chat sauvage et bien d'autres espèces sont devenues rarissimes sur notre massif, et même sur le territoire

métropolitain. Même la population de cervidés, pourtant emblématique de nos forêts, est en chute libre.

Nos voisins ont compris les effets désastreux de la coupe rase. En Suisse, elles sont interdites depuis 142 ans. En Allemagne, de nombreux länders les limitent fortement. La Rhénanie du nord, par exemple, où toute coupe à blanc de plus de 0,3 hectares en domaniale est prohibée. Idem en Autriche, au-delà de deux hectares.

L'industrialisation de la forêt.

L'industrialisation de la forêt, à savoir transformer la forêt pour l'adapter aux besoins de l'industrie, s'est fortement accélérée depuis quelques décennies.

Pour répondre aux demandes de volumes de la filière bois, la récolte augmente régulièrement. Les âges d'exploitabilité de futaie régulière sont sans cesse revus à la baisse pour récolter des peuplements toujours plus jeunes. De ce fait, la surface occupée par les vieux peuplements a été dramatiquement réduite avec toute la biodiversité qui leur est inféodée.

De plus, notre pays a connu de grandes vagues d'enrésinement, transformant des peuplements de feuillus mélangés en peuplements mono spécifiques résineux (récolte rapide, rendement financier important à court terme).

Les peuplements subissent alors les mêmes méthodes que celles de l'agriculture intensive : travail du sol, fertilisation, pesticides, avec bien sûr les mêmes conséquences néfastes pour l'environnement. Ces pratiques sont désormais courantes dans le Limousin, les Landes, le Morvan... et gagnent du terrain partout en France.

Mais depuis les années 2000, pour réduire les effets du dérèglement climatique, il a été décidé de développer les énergies renouvelables (20% à l'horizon 2020 et 27% pour 2030).

Dans l'absolu, c'est une bonne chose, même si l'effort devrait porter en priorité sur les économies d'énergie...

Mais :

L'utilisation de bois à des fins énergétiques (chauffage, électricité) a augmenté de 60% entre 2002 et 2012. Pour argumenter cette augmentation de la récolte, les politiques se sont basés sur les données erronées de l'Inventaire Forestier National. Et malgré la reconnaissance par l'IFN de sa surestimation, l'objectif de la puissance publique d'augmenter la récolte à l'horizon 2020 de 20 millions de M3 (de 60 à 80) n'a jamais été remise en cause.

Le postulat consistant à affirmer que brûler de la biomasse forestière à la place d'énergies fossiles serait une des solutions pour réduire les émissions de CO2 est largement battu en brèche par de nombreuses études. Le bois, c'est du carbone. Brûler du bois, c'est libérer du carbone...

Pourtant, la France se couvre de chaufferies bois et de centrales électriques à biomasse. De quelques centaines en 2000 à près de 6000 en 2017.

Certaines de ces installations sont des aberrations économiques et écologiques telle que la centrale UNIPER à Gardanne qui va importer 50% de son approvisionnement bois d'Amérique du nord pour le brûler avec des rendements dépassant à peine 30%. Le tout financé par 1,4 milliard d'argent public sur 20 ans via le rachat préférentiel de l'électricité produite.

La forêt est notre principal atout contre le dérèglement climatique, mais aussi pour la qualité de notre air, de notre eau, du stockage du CO2, de la protection de la biodiversité, des paysages et de l'accueil du public, et plus on portera atteinte à ses équilibres naturels, moins elle sera en capacité d'assumer ces fonctions.

Et remplacer les équilibres naturels par la culture intensive et ultra mécanisée de quelques essences de rendement améliorées n'est sûrement pas la solution idoine pour prévenir les risques environnementaux qui nous attendent...

Et maintenant, que fait-on ?

Outre le fait d'argumenter régulièrement dans la presse locale, d'intervenir dans des journaux télévisés quand cela nous est proposé, nous comptons, avec le collectif « ASFor » que j'ai évoqué précédemment, intervenir auprès des politiques. Ce collectif de 12 associations s'attachera également, en unissant leurs moyens, à surveiller et vérifier l'activité sylvicole et se donnera les moyens d'aller défendre les intérêts du bien commun en justice.

Dans le même objectif, nous avons déjà rencontré deux fois la Députée de notre circonscription Aude BONO-VANDORME, ainsi que la députée du Nord Anne-Laure CATTELOT, pour les alerter des ravages que subissent les massifs forestiers français.

Elles nous ont proposé de lancer une mission parlementaire sur la forêt de demain.

Nous suivrons attentivement ces actions tout en continuant de rencontrer d'autres représentants de l'Oise et de la Somme.

Elles nous ont aussi proposé d'organiser une rencontre avec l'ONF et d'autres acteurs de la forêt. Si cela débouche sur un dialogue constructif réel, nous sommes d'accord.

S'il s'agit d'assister à la grand-messe avec un discours lénifiant, hautain et infructueux comme ceux que nous avons entendus jusqu'ici, ce sera sans nous.

Une manifestation est prévue le samedi 20 avril devant l'ONF de Compiègne.